

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 131-140

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__131_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/*

IV.

VARIÉTÉS.

1. — *Population de la France. — Les premiers résultats du recensement* (décembre 1881) (1).

DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	DÉPARTEMENTS.	POPULATION.
Ain	361,279	Loiret	367,317
Aisne	552,988	Lot	278,209
Allier	414,404	Lot-et-Garonne	310,633
Alpes (Basses-)	126,272	Lozère	140,059
Alpes (Hautes-)	121,196	Maine-et-Loire	518,808
Alpes-Maritimes	242,949	Manche	522,760
Ardèche	373,140	Marne	421,027
Ardennes	331,832	Marne (Haute-)	253,943
Ariège	232,770	Mayenne	343,167
Aube	255,107	Meurthe-et-Moselle	417,067
Aude	321,038	Meuse	288,429
Aveyron	401,079	Morbihan	517,474
Bouches-du-Rhône	584,731	Nièvre	344,472
Calvados	437,771	Nord	1,594,300
Cantal	226,395	Oise	404,221
Charente	367,451	Orne	375,868
Charente-Inférieure	462,659	Pas-de-Calais	812,466
Cher	351,008	Puy-de-Dôme	552,718
Corrèze	311,478	Pyrénées (Basses-)	434,820
Corse	258,440	Pyrénées (Hautes-)	233,047
Côte-d'Or	380,548	Pyrénées-Orientales	208,213
Côtes-du-Nord	619,632	Rhin (Haut-)	73,593
Creuse	268,131	Rhône	733,562
Dordogne	492,608	Saône (Haute-)	294,454
Doubs	308,482	Saône-et-Loire	621,670
Drôme	311,782	Sarthe	439,831
Eure	362,377	Savoie	262,949
Eure-et-Loir	280,731	Savoie (Haute-)	271,394
Finistère	672,310	Seine	2,747,882
Gard	410,390	Seine-Inférieure	807,031
Garonne (Haute-)	468,333	Seine-et-Marne	350,206
Gers	279,914	Seine-et-Oise	575,449
Gironde	746,049	Sèvres (Deux-)	347,675
Hérault	434,991	Somme	547,042
Ille-et-Vilaine	611,151	Tarn	354,927
Indre	286,029	Tarn-et-Garonne	216,485
Indre-et-Loire	329,408	Var	285,547
Isère	573,833	Vaucluse	242,021
Jura	283,426	Vendée	421,139
Landes	300,754	Vienne	334,880
Loir-et-Cher	276,013	Vienne (Haute-)	344,786
Loire	590,851	Vosges	404,212
Loire (Haute-)	311,252	Yonne	356,146
Loire-Inférieure	620,019	France	37,321,660

(1) Voir pour la population de Paris et du département de la Seine, le numéro de mars, page 62.

Ces résultats ne doivent être considérés que comme provisoires, car c'est le premier relevé des *bulletins individuels* remplis dans chaque commune, relevé fait avant toute vérification. Ils pourront donc subir quelques changements.

Ils expriment d'ailleurs la *population de fait*, c'est-à-dire la somme des présences constatées le 18 décembre 1881, et ne sont par conséquent pas absolument comparables aux résultats fournis par le dénombrement de 1876 qui ne concernaient, ainsi que ceux des recensements antérieurs, que la *population résidente*.

On ne sera fixé sur l'augmentation réelle de la population entre ces deux époques que par le décret fixant le chiffre de la population résidente, dont la promulgation est attendue pour le mois d'août prochain.

Rappelons que le chiffre de cette population était en 1876 de 36,905,788 habitants.

Voici quelle est actuellement la population des grandes villes de France :

Paris	2,225,910	Toulouse.	136,627
Lyon.	372,887	Nantes.	121,965
Marseille.	357,530	Saint-Étienne. . . .	120,120
Bordeaux.	220,955	Rouen.	104,721
Lille.	177,943	Le Havre.	102,615

2. — SUISSE. *Récapitulation des principaux résultats statistiques déduits du recensement fédéral du 1^{er} décembre 1880.*

Nous avons déjà produit le résultat sommaire de la population de fait des 25 cantons helvétiques. Le *Journal de statistique suisse* de 1881 (1^{er} et 2^e trimestre) contient le relevé par canton des renseignements statistiques recueillis à l'occasion de cette opération.

Nous nous bornerons à les résumer pour le pays tout entier.

Le nombre des maisons habitées s'est élevé à 400,322, et celui des ménages à 607,725. Il y a donc généralement en Suisse 1.50 ménage par maison. C'est-à-dire que la plupart des maisons ne renferment qu'un ménage.

La population domiciliée a atteint le chiffre de 2,831,787 habitants, ce qui correspond à 7 individus par maison, et à 4.7 personnes par ménage. La population de fait trouvée en Suisse le jour du recensement est de 2,846,102. Elle surpasse de 14,315 personnes seulement la population dite domiciliée.

Cette population de fait comprend :

1,394,626 hommes.	{	2,846,102
1,451,476 femmes.		

Les femmes l'emportent sur les hommes dans la proportion de 104 à 100.

Sur ce même nombre, on compte :

908,282	âgés de moins de 14 ans,
1,686,388	âgés de 15 à 60 ans,
251,432	ayant dépassé la soixantaine.
2,846,102	

Les enfants sont au total sur le rapport de 32, les adultes de 59, et les vieillards de 9 p. 100.

Au point de vue de l'état civil, cette même population se classe ainsi :

Célibataires	1,736,021	610
Mariés	949,437	323
Veufs	181,403	63
Divorcés	9,541	4
	<hr/> 2,846,102	<hr/> 1,000

D'où il suit que les gens mariés forment à peu près le tiers de la population générale.

En Suisse, la population est recensée d'après l'origine des habitants.

On a obtenu sur ce point les chiffres ci-après :

Bourgeois de la commune du recensement	1,404,315	49
Bourgeois d'une autre commune du canton	852,345	30
Bourgeois d'un autre canton	378,407	13
Étrangers	211,035	8
	<hr/> 2,846,102	<hr/> 100

Il en résulte que la population autochtone, c'est-à-dire née sur place, forme la moitié de la population. Quant aux étrangers, ils en forment les 8 p. 100, ce qui paraîtra une proportion bien faible, étant donné le nombre immense de voyageurs qui parcourent la Suisse, mais il est vrai de dire que le recensement a eu lieu en décembre, c'est-à-dire dans une saison peu propice aux voyages dans ce pays.

En ce qui concerne le séjour, on n'a trouvé que 30,701 voyageurs de passage. C'est encore bien peu, et probablement par la même raison.

Au point de vue des cultes, la Suisse compte :

Protestants	1,667,109	586
Catholiques	1,160,782	408
Israélites	7,373	2
Cultes divers ou sans désignation	10,838	4
	<hr/> 2,846,102	<hr/> 1,000

Si les protestants sont en majorité, les catholiques n'en forment pas moins encore plus de 41 p. 100 du total.

On sait que la Suisse est une véritable Babel par les langues. Le recensement fait à ce point de vue, donne les résultats ci-après :

Allemand	2,030,792	713
Français	608,007	214
Italien	161,923	57
Romand	38,705	14
Autres langues	6,675	2
	<hr/> 2,846,102	<hr/> 1,000

La langue française n'entre donc que pour un cinquième dans le total.

Quelques tableaux complémentaires nous permettent d'étudier les variations de quelques-uns des faits qu'on vient d'observer dans les trois derniers recensements.

Et d'abord, la répartition des âges a varié ainsi :

	1860.	1870.	1880.
0 à 15 ans	296	315	319
15 à 60 —	620	595	593
60 et au-dessus	84	90	88
	1,000	1,000	1,000

Il en résulte que la proportion des enfants et des vieillards a augmenté au détriment des adultes.

La population autochtone a suivi la marche ci-après :

En 1850.	645	p. 1,000
1860.	592	—
1870.	546	—
1880.	493	—

Cette diminution est l'indice d'un déplacement continu de la population de canton à canton. En même temps la proportion des étrangers s'est accrue de 30 à 74 p. 1,000.

La proportion de protestants, qui était en 1850 de 593, n'est plus que de 586 en 1880, celle des catholiques s'est élevée de 406 à 408 p. 1,000.

La principale augmentation a porté sur les cultes non désignés, qui ont varié de 2 à 4 p. 1,000.

Si nous poursuivons ces diverses investigations dans les divers cantons que comprend la Confédération helvétique, nous trouvons :

Que le canton où il y a relativement le plus d'enfants est celui de Berne (358 p. 1,000) ;

Et celui où il y en a le moins, Genève (240).

En revanche, Genève est le canton où dominent les adultes (676) ; tandis que Berne est un de ceux où il y en a le moins (564), la proportion minimum (552) appartient à Unterwald-le-Haut.

C'est dans les cantons de Vaud et des Grisons qu'il y a le plus de vieillards (101), et à Berne le moins (73).

En ce qui concerne la population née sur place, le canton qui offre la proportion la plus élevée est Unterwald-le-Haut (706). Le minimum appartient à Neuchâtel (198).

La plus forte proportion des étrangers appartient à Genève (370) et ensuite à Bâle-ville (340) ;

C'est à Unterwald-le-Haut qu'il y en a le moins (10).

Le canton où le protestantisme domine au plus haut degré est celui de Vaud (919) ; celui du Tessin est celui qui renferme le plus de catholiques (994).

Les israélites résident surtout à Bâle-ville (13 p. 1,000), et les confessions non désignées se trouvent à Bâle-ville (12) et à Genève (10).

Le canton de Genève contient à peu près autant de protestants que de catholiques (476 contre 507).

Il n'a pas été fourni de rapports comparatifs sur la langue parlée.

T. Loua.

3. — *L'État libre d'Orange* (1) (*cap de Bonne-Espérance*).

D'après le dernier recensement effectué vers la fin de l'année 1880, la population de l'État libre d'Orange (*Orange Free state*) s'élevait à 133,518 habitants, dont 61,022 appartenant à la race blanche et 72,496 à la race de couleur.

Dans la population totale on compte . { 70,150 hommes { 133,518
63,368 femmes

Cette population était ainsi répartie dans les divers districts de ce pays :

	HABITANTS	
	blancs.	de couleur.
Bloemfontein.	7,353	5,921
Winburg	6,590	9,268
Cronstadt	6,201	7,976
Lalybrand	5,232	6,306
Rouxville	5,031	3,058
Boshof	4,855	4,829
Heilbron	4,460	4,652
Bethlehem.	4,445	2,397
Fauresmith	4,444	5,993
Harrismith.	4,164	14,163
Smithfield.	3,426	2,167
Béthulie.	1,904	2,175
Philippolis.	1,881	2,504
Jacobsdal	1,036	1,087
	61,022	72,496
	133,518	

Les indigènes du territoire voisin de « Thaba Nchü », cédé au *Free state* en 1866, ne sont pas compris dans cette énumération, leur nombre peut être évalué à 10,000.

On compte parmi les blancs environ 12,000 fermiers ou agriculteurs, 449 personnes exerçant des professions libérales, 743 commerçants et 1,271 artisans.

La population de couleur n'est pas admise à jouir des priviléges de la franchise qui sont réservés aux blancs; ces derniers seuls peuvent être déclarés *Burghers* de l'État. Le gouvernement du *Free state* trouve qu'il n'y a pas lieu d'accorder les mêmes priviléges à cette portion de la communauté à peine sortie d'un état complet de barbarie et parfaitement incapable d'en apprécier les avantages.

Le nombre des blancs astreints au service militaire est de 13,500, et, en cas de nécessité, il peut être porté à 14,750, ce complément étant pris parmi les habitants âgés de 16 à 18 ans. Chaque soldat doit servir 3 ans dans l'armée active, et, à l'expiration de cette période, être versé dans la réserve.

(1) Par proclamation de sir H. G. Smith, gouverneur de la colonie du Cap, du 3 février 1848, la souveraineté de la reine d'Angleterre a été déclarée sur les contrées situées entre la rivière d'Orange, la rivière du Waal et les montagnes de Quatlamba, dont la plus grande partie forme aujourd'hui l'État libre d'Orange, déclaré indépendant le 23 février 1854. Le gouvernement d'Orange est républicain, le président est élu pour 3 ans par le peuple. Une assemblée de 50 membres exerce le pouvoir législatif.

En ce qui concerne les hommes de couleur, ils peuvent, dans les circonstances urgentes, être appelés sous les drapeaux en plus grand nombre même que les blancs.

A Bloemfontein, capitale de l'*Orange Free state*, quatre batteries d'artillerie sont entretenues constamment aux frais de l'État.

La répartition de la population blanche suivant les diverses croyances religieuses s'établit ainsi :

Église hollandaise réformée	51,716
Anglicans	1,321
Wesleyens	514
Catholiques romains	340
Luthériens	982
Juifs	87
Non dénommés	6,062
	<hr/>
	61,022

L'étendue de ce territoire, en 1880, était de 11,799,205 *morgen* (1) (10,500,000 hectares) dont 57,458 seulement se trouvaient en culture : on y comptait 3,048 vergers et 512,866 pieds de vigne.

Le relevé du bétail et autres animaux existant à la même date dans les divers districts a donné les chiffres suivants :

Chevaux	131,594
Mules et ânes	4,117
Bœufs } de trait	147,432
Bœufs } autres	464,575
Moutons du Cap	139,846
Moutons mérinos	5,056,301
Chèvres angoras	426,535
Autres chèvres	247,489
Porcs	13,227
Autruches	2,253

Les moutons, chèvres angoras, etc., ont fourni, en 1880, 48,665 balles de laine et 138,424 peaux ; les autruches ont produit 1,057 livres de plumes.

Huit diamants seulement figurent comme ayant été trouvés ; cependant il semble certain que les mines de l'*Orange* sont excessivement riches, et une exploitation sérieuse en est faite en ce moment.

Les produits du sol de ce pays pour la même année sont indiqués ci-dessous.

Blé	92,780	muids (2)
Avoine	16,149	—
Orge	16,030	—
Seigle	561	—
Mais	99,118	—
Pommes de terre	20,818	—
Pois, haricots, etc.	621	—
Tabac	146,836	livres (3)
Fruits secs	291,310	—
Vin	13	<i>half aums</i> (4)
Eau-de-vie	106	—
Fourrages	4,952,935	balles

(1) Le *morgen* représente 85 ares 65 centiares.

(2) Le muid du Cap représente 1 hectolitre 112 centilitres.

(3) La livre poids est de 453 grammes.

(4) L'*half aum* représente 71 litres 85 centilitres.

Il résulte d'un relevé qui émane de la direction générale des postes de la République que les divers bureaux de poste du pays ont reçu, en 1880, 457,335 lettres, 393,056 journaux et 38,249 livres et brochures.

Les recettes de cette administration se sont élevées à 8,476 livres sterling et les dépenses à 8,864 livres. Bien que la dépense ait été plus forte que celle des années précédentes, par suite de l'établissement de nouveaux services postaux, les résultats obtenus à la fin de 1880 ont été néanmoins très-satisfaisants, attendu que les recettes ont excédé de 1,362 livres sterling celles de l'exercice antérieur, et que les dépenses n'ont dépassé que de 72 livres sterling le chiffre de 1879.

Extrait d'un *Rapport consulaire* (ville du Cap, 5 décembre 1881).

4. — *Le recensement des chevaux et voitures à Paris (1880).*

La loi du 3 juillet 1877, relative aux réquisitions militaires, impose aux communes l'obligation d'opérer chaque année le recensement général des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis en cas de mobilisation pour le service de l'armée, et tous les trois ans celui des voitures sujettes aux mêmes réquisitions.

Le recensement des voitures ayant été effectué en 1878, ne sera de nouveau opéré qu'en 1881. Quant au recensement des chevaux, juments, etc., il a été renouvelé en 1880.

Voici le résultat de ce double dénombrement :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de proprié- taires.	NOMBRE D'ANIMAUX recensés.			NOMBRE	
		Chevaux.	Juments.	Total.	de propriétaires.	de voitures (1878).
1 ^{er}	210	375	211	586	68	122
2 ^e	109	128	103	231	59	89
3 ^e	189	256	175	431	123	222
4 ^e	216	1,206	315	1,521	161	277
5 ^e	223	1,042	332	1,374	201	445
6 ^e	199	634	289	923	108	159
7 ^e	335	1,916	1,379	3,295	142	372
8 ^e	1,287	4,048	1,734	5,782	71	246
9 ^e	507	1,660	907	2,567	94	211
10 ^e	836	2,555	1,605	4,160	462	1,262
11 ^e	899	3,065	2,078	5,143	668	1,328
12 ^e	757	3,013	790	3,803	826	1,861
13 ^e	184	2,136	582	2,718	276	773
14 ^e	292	2,078	1,924	3,302	272	442
15 ^e	463	3,048	1,509	4,557	566	1,205
16 ^e	218	2,144	1,422	3,566	207	433
17 ^e	532	4,107	1,987	6,094	267	456
18 ^e	585	3,850	1,503	5,353	457	928
19 ^e	551	5,165	2,268	7,433	647	1,976
20 ^e	167	873	509	1,382	398	565
Paris	8,759	43,299	20,922	64,221	6,073	13,372
Arrondissement de Saint-Denis.	3,381	9,533	3,036	12,569	4,078	6,935
Arrondissement de Sceaux	2,744	7,374	2,965	10,339	3,729	5,885
Total	14,881	60,206	26,923	87,129	13,880	26,192

Ajoutons, pour mémoire, 33 mulets, dont 15 pour Paris, et 27 mules (11 pour Paris).

Extrait de l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* (1880).

5. — *La valeur des immeubles appartenant à la ville de Paris.*

A la vue des splendides monuments qui sont un des principaux ornements de la capitale, il n'est probablement personne, dit le *Siecle*, qui ne se soit demandé quelle peut être la valeur de ces édifices. Négligeant les monuments appartenant à l'État, voici quelques chiffres vraiment intéressants sur la valeur estimative attribuée aux propriétés de la ville de Paris.

Nous trouvons en première ligne le nouvel Hôtel-de-Ville estimé aujourd'hui d'après les devis de construction, 27,661,550 fr., mais qui aura coûté, une fois terminé et aménagé, près de 35 millions de francs.

Viennent ensuite :

Les 20 mairies, qui ont une valeur totale de 25 millions de francs (chiffres ronds).

64 églises, qui valent 169 millions ; 9 temples, valant 8 millions ; 2 synagogues, 4 millions.

37 presbytères, 9 millions et demi ; 2 maisons consistoriales, 685,000 fr.

L'établissement des pompes funèbres qui a coûté 4 millions et demi.

3 établissements d'instruction supérieure qui valent 11 millions.

6 établissements d'instruction secondaire, 29 millions.

143 établissements d'instruction primaire, dont la valeur totale est évaluée à 65 millions.

3 théâtres municipaux, 11 millions.

20 casernes qui valent 28 millions.

3 établissements affectés au commerce (halles, marchés), 20 millions.

135 établissements affectés à l'octroi, qui ont une valeur totale de 11 millions et demi ; 46 établissements dépendant du service de l'approvisionnement (Assistance publique), 172 millions ; 2 fourrières, qui valent 500,000 fr. ; 2 magasins et archives, 3 millions et demi.

La ville est, en outre, propriétaire de :

19 cimetières, qui ont une valeur totale de 33 millions.

44 parcs, squares et pépinières, dont la valeur totale est évaluée à 272 millions.

96 statues, bassins et fontaines monumentales, valant 3 millions et demi.

88 canaux et établissements hydrauliques qui valent 116 millions.

Si à ces chiffres on ajoute la valeur d'un certain nombre de maisons isolées, on obtient, comme total de la valeur des édifices municipaux, la somme énorme de 1 milliard 60 millions de francs.

6. — *La population à Marseille depuis 50 ans.*

Nous trouvons dans le numéro du 11 février du journal *le Petit Marseillais*, sous la signature de M. Mathieu, secrétaire de la chambre de commerce, l'article ci-après qui nous a paru assez intéressant pour être reproduit ici.

La conquête d'Alger, en 1830, qui donna un si grand essor au commerce de Marseille, peut être considérée pour cette ville comme le point de départ d'accroissements successifs et rapides de la population. Il ne pouvait en être autrement, car depuis lors les rapports commerciaux de Marseille avec l'Algérie n'ont pas cessé de se développer et représentent aujourd'hui le quart du mouvement général de la navigation de la France avec l'étranger et les colonies.

En adoptant donc ce point de départ, nous constatons qu'en 1831 la population de Marseille s'élevait à 132,300 habitants, cinq ans après, en 1836, on en comptait 148,597, soit une augmentation de 16,297 habitants. De 1836 à 1841, l'accroissement fut moindre par suite de la terrible invasion du choléra, qui exerça de si cruels ravages en 1835 et 1837. En effet, le chiffre recensé en 1841 donnait 156,060 habitants, ce qui constituait sur le recensement précédent une faible augmentation de 7,463 individus.

Dans la période quinquennale suivante, le mouvement commercial et industriel prenant chaque jour plus d'extension, le dénombrement de 1846 portait la population à 183,186 habitants, soit une différence en plus de 27,126 habitants. La période de 1846 à 1851 ne fut pas très-favorable à l'accroissement de la population qui, en atteignant le chiffre de 195,138 âmes en 1851, n'accusait sur 1846 qu'une augmentation de 11,952 âmes.

Nous arrivons maintenant à une succession de périodes quinquennales, où les accroissements de population deviennent très-considérables. En 1856, le nombre des habitants s'élève à 233,817, dépassant le chiffre de 1851 de 38,679 habitants; la période qui suit est encore signalée par un accroissement de 27,093 individus, portant ainsi, en 1861, le nombre des habitants à 260,910. Mais la période suivante est marquée par la plus forte augmentation connue. En 1866 on recense 300,131 habitants, ce qui constitue, pour les cinq ans courus depuis 1861, un accroissement de 39,221 individus.

C'est donc, de 1851 à 1866, une augmentation énorme de 104,993 habitants, ce qui s'explique par la transformation industrielle et commerciale de notre ville pendant cette période; par l'établissement successif de nombreuses lignes à vapeur qui devaient étendre nos relations dans la Méditerranée, l'extrême Orient et l'Amérique du Sud; par la création, dans notre cité, de nombreuses et importantes industries, l'application des grandes réformes commerciales et économiques inaugurées en 1860 et par les grands travaux effectués de 1855 à 1866.

Arrive la période de nos désastres. L'augmentation se ralentit. Les malheurs de la guerre font retarder d'un an le recensement, qui n'a lieu qu'en 1872 et qui porte la population marseillaise à 312,864 habitants; l'augmentation sur 1866 n'est que de 12,733 personnes. La période qui suit est plus courte, il est vrai, puisqu'elle ne comprend que quatre ans, mais elle accuse aussi une légère augmentation de 6,004

individus, élevant ainsi la population, d'après le recensement de 1876, à 318,868 habitants.

Quant à la dernière période quinquennale, elle donne une augmentation qui touche presque à celle constatée en 1866, puisqu'elle est de 38,662 habitants de plus qu'en 1876, d'après le recensement de 1881 qui porte actuellement la population de Marseille au chiffre de 357,530 habitants, ce qui la rapproche de Lyon qui est la seconde ville de France, avec 372,887 habitants.

Nous devons comme Marseillais nous réjouir d'autant plus de ce résultat, qu'il est la preuve la plus éclatante que notre ville a repris, au triple point de vue du commerce, de l'industrie et de la navigation, son mouvement ascensionnel, interrompu par quelques années troublées, et qui, on peut en être certain, ira toujours en s'accentuant.

C'est par l'immigration, et l'immigration seule, que la population de cette grande cité s'accroît. On y vient de toutes parts attiré par les affaires et le mouvement commercial et industriel.

La preuve est dans le fait suivant: pendant les cinq dernières années, c'est-à-dire du 1^{er} janvier 1877 au 31 décembre 1881, on a constaté à Marseille 48,809 naissances et 50,825 décès, il y a eu par conséquent un excédant de décès sur les naissances de 2,016 qui représenteraient les pertes de sa population. Or, cette perte n'a été réparée que par les individus venus des départements ou de l'étranger, et de ce chef l'augmentation n'est plus seulement de 38,662, comme l'indique le recensement qui vient d'être effectué, mais bien de 40,678 individus. C'est une moyenne annuelle de 8,000 immigrants.
